



SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

TERRITOIRE DU SUD

Année 2019

Rapport d'activité

SOMMAIRE

1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD	4
1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE	4
1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS	4
1.2.1 Réseaux du Tricastin	4
1.2.3 Réseau sous pression de St Restitut.....	5
2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2019	6
2.1 ORIGINE DE L'EAU	6
2.2 VENTE D'EAU.....	6
2.2.1 Statistiques 2019.....	6
2.3 RENDEMENT DU RESEAU	10
2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE	10
3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....	11
3.1 SECURITE PUBLIQUE	11
3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE	11
3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION.....	11
4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2019.....	11
4.1 TRAVAUX SUR LES STATIONS.....	11
4.2 TRAVAUX SUR LE RESEAU	11
4.3 TRAVAUX FACTURES.....	12
4.4 OPERATION PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2019	12
5- RELATIONS AVEC LES ABONNES.....	13
5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	13
5.1.1 Tarification Agence de l'eau.....	13
5.1.2 Tarification pour les non professionnels.....	13
5.1.3 Tarification pour les professionnels	14
5.2 RELATIONS IRRIGANTS.....	15

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

5.2.1 Continuité de service	15
5.2.2 Informations des clients.....	15
6- LES PROJETS DU TERRITOIRE.....	16
6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX TRICASTIN PRESSION ET ST RESTITUT	16
6.2 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN.....	16
7- DONNEES FINANCIERES	17
7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE	17
7.1.1 Fonctionnement.....	17
7.1.2 Investissement	17
7.2 IMPAYES.....	18
7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE	18
8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS	18
9- MISE EN PLACE D’UN SITE WEB.....	19

1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD

1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE

Communes de St Restitut, Soleyrieux, Suze la Rousse, St Paul 3 Châteaux, Clansayes, Donzère, La Garde Adhémar, Les Granges Gontarde, Valaurie.

1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

1.2.1 RESEAUX DU TRICASTIN

Station de production des Echaravelles

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon alimentant les stations de pompage des « Echaravelles ».

1 dégrilleur à l'entrée de la station de pompage commun pour les stations de pompage des réseaux « gravitaire du Tricastin » et « pression du Tricastin ».

La capacité maximale de la prise d'eau est de 5 400 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 10 à 620 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

Logement de fonction à proximité occupé par un agent du SID

Réseau gravitaire du Tricastin

3 pompes de 1800 m³/h à 20. m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)

Capacité de production : 3 600 m³/h

1 Brise charge pour l'alimentation du canal gravitaire principal

Réseau de distribution sous la forme de canaux en béton positionnés sur le sol ou sur des plots en béton. 7 exutoires dans le contre canal CNR ou en puits perdus.

Le réseau est mis en fonctionnement uniquement la semaine sur demande des agriculteurs.

Remarque : la station de pompage d'Echaravelles et le réseau gravitaire sont propriété de l'Etat Français (ministère des finances sous la tutelle du ministère de l'agriculture)

Station de reprise du logis de Berre

Aspiration dans le réseau gravitaire -3 pompes

1 réservoir de 150 m³

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 98 Kw (Segment C3 : HTA non télélevé – HTA5 - CU)

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Réseau sous pression du Tricastin

3 pompes de 540.m³/h à 95. m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)
Capacité de production : 1 080 m³/h

1 réservoir d'une capacité utile de 500 m³

Réseau de distribution en canalisation fonte (grise et ductile), PVC et PEHD

1.2.3 RESEAU SOUS PRESSION DE ST RESTITUT

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon pour alimenter la réserve de la Ronbine par siphon (Dn 400 mm)

Station de production de la « Ronbine » ou « Chamillet » ou « Fenouillet »

Aspiration dans la réserve de décantation d'une capacité de 5000 m³
4 pompes de 300 m³/h à m³/h à 160 m HMT.
Capacité maximale de pompage de 900 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 580 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

Réservoir

1 réservoir de 1 000 m³ dit de St Paul à la cote 179 m NGF

Surpresseur de St Restitut « Le Chameau »

Aspiration sur le réseau de distribution de St Restitut
3 Groupes de pompage de 250 m³/h à 90 m HMT
2 Groupes de pompage de 90 m³/h à 90 m HMT
Capacité maximale de pompage de 750 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 250 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2019

2.1 ORIGINE DE L'EAU

L'eau distribuée sur le territoire du Sud provient en totalité du Rhône.

Ressources	Station de pompage	volumes prélevés pour l'irrigation (m3)
Rhône	Echavareilles (pression)	1 176 260
Rhône	Echavareilles (gravitaire)	1 895 329
Rhône	La Ronbine	951 000
Total		4 022 589

Remarques : en incluant l'estimation des rejets aux exutoires des canaux, le volume pompé pour le réseau gravitaire est de 4 895 329 m3.

Les conditions météorologiques ont conduit à une augmentation de plus de 50% par-rapport à 2018.

2.2 VENTE D'EAU

2.2.1 STATISTIQUES 2019

Réseau du Tricastin Gravitaire

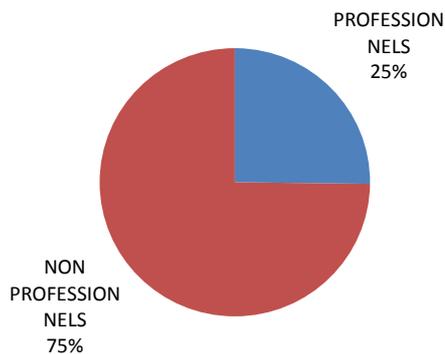
L'eau consommée sur le réseau gravitaire est vendue en fonction du débit souscrit et non pas en fonction du volume d'eau consommé. Les volumes consommés ne sont donc pas comptabilisés.

Réseau du Tricastin Pression

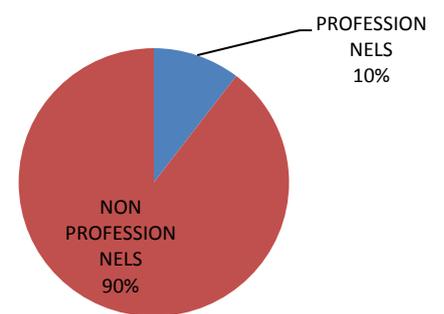
TOTAL						
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	nombre de clients
Tricastin Pression	7573	nc	773 039	773 039	1147	931
Total	7573	0	773 039	773 039	1147	931

Synthèse par type de consommateurs				
Type	Nombre de prises	Nombre de clients	conso (m3)	Facturation (m3)
PROFESSIONNELS	289	97	503 662	503 662
NON PROFESSIONNELS	858	834	269 377	269 377
Total	1147	931	773 039	773 039

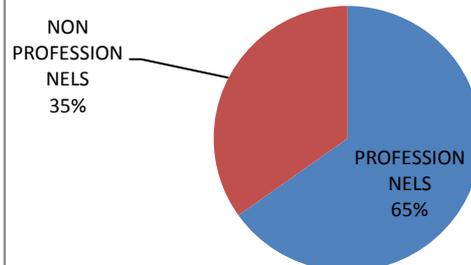
Répartition du nombre de prises



Répartition du nombre de clients



Répartition des volumes consommés



SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Les répartitions sont similaires à 2018, avec toutefois une part plus importante des volumes consommés pour les usages professionnels.

PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	nombre de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
Tricastin Pression	6 694	nc	503 662	503 662	289	97	nc	nc
Total	6 694	0	503 662	503 662	289	97		

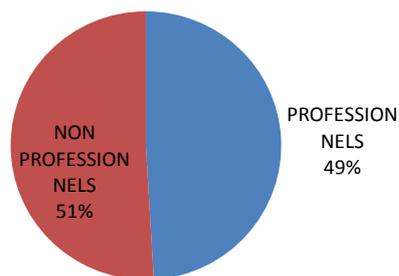
NON PROFESSIONNELS									
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	nombre de clients	Debit souscrits par ab	Conso annuelle par ab	Facturation annuelle par ab
Tricastin Pression	879	nc	269 377	269 377	858	834	1,02	306	306
Total	879	0	269 377	269 377	858	834			

Réseau de St Restitut

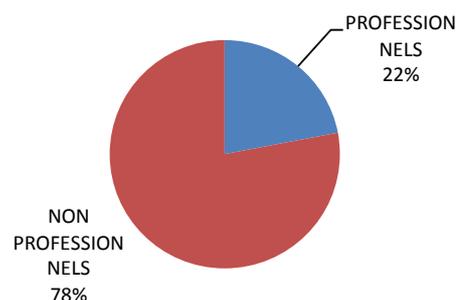
TOTAL						
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	nombre de clients
St Restitut	3097	248	655 144	655 144	328	214
Total	3097	248	655 144	655 144	328	214

Synthèse par type de consommateurs				
Type	Nombre de prises	Nombre de clients	conso (m3)	Facturation (m3)
PROFESSIONNELS	161	47	571 914	571 914
NON PROFESSIONNELS	167	167	83 230	83 230
Total	328	214	655 144	655 144

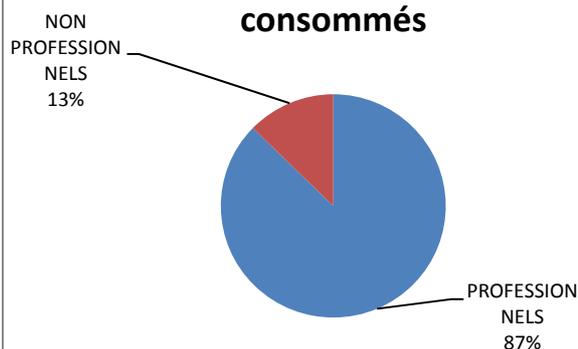
Répartition du nombre de prises



Répartition du nombre de clients



Répartition des volumes consommés



PROFESSIONNELS

Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	nombre de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
St Restitut	2 397	248	571 914	571 914	161	47	9,67	2 306
Total	2 397	248	571 914	571 914	161	47		

NON PROFESSIONNELS

Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	nombre de clients	Debit souscrits par ab	Conso annuelle par ab	Facturation annuelle par ab
St Restitut	700	0	83 230	83 230	167	167	4,19	119	119
Total	700	0	83 230	83 230	167	167			

Comme pour le Tricastin, les répartitions sont similaires à 2018, avec toutefois une part plus importante des volumes consommés pour les usages professionnels.

2.3 RENDEMENT DU RESEAU

Le rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau prélevé et introduit dans le réseau de distribution.

Il s'agit d'un indicateur de performance du réseau. Plus il est élevé, moins les pertes (fuites, erreurs / imprécisions de comptage) sont importantes.

Territoires	Rendement
Réseau Tricastin Pression	66%
Réseau St Restitut	68,89%

Le compteur de Saint Restitut s'est bloqué fin août. Il a été changé par un débitmètre en février 2020. Les volumes prélevés du mois de septembre à la fin de saison d'irrigation (octobre) ont été estimés à partir des temps de fonctionnement des pompes.

2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE

Réseau de St Restitut

La consommation totale pour l'année 2019 est de 798 000 Kwh.

Soit une consommation de 1.218 Kwh/m³ consommé.

Ratio financier : 0.07 € H.T./m³ facturés (abonnement inclus)

Remarques : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la CNR

Réseau du Tricastin

L'évaluation des ratios énergétiques de façon identique au réseau de St Restitut n'est pas possible du fait du pompage des eaux pour irrigation gravitaire.

3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

3.1 SECURITE PUBLIQUE

Néant

3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

Sites	Observations	Date de la visite
Echaravelles	St Paul trois châteaux	5 décembre 2019
Logis de Berre	Granges Gontardes	5 décembre 2019

3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

Aucun contrôle effectué en 2019.

4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2019

4.1 TRAVAUX SUR LES STATIONS

SP Logis de Berre	Installation télétransmission et report sur supervision centrale en cours
-------------------	---

4.2 TRAVAUX SUR LE RESEAU

Réseau Tricastin gravitaire	10 casses de canaux béton (dont 6 liés à des sinistres)
-----------------------------	---

Remarque : état de vétusté très avancé du réseau gravitaire

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Réseau Tricastin Logis de Berre	1 fuite sur réseau
------------------------------------	--------------------

Réseau Tricastin pression	7 fuites sur réseau
------------------------------	---------------------

Réseau St Restitut	Déplacement conduite lotissement Méridia (Dn 450 mm)
Réseau St Restitut	Déplacement conduite Solérieux
Réseau St Restitut	2 fuites sur réseau

4.3 TRAVAUX FACTURES

Il s'agit des travaux réalisés en régie par les agents du SID.

Territoire du SUD	Nb
Pose d'un compteur et création d'un branchement	8
Fourniture, pose d'une nouvelle borne et nouvelle sortie	0
Fourniture et pose d'une vanne	2
Réparation, changement et modification d'une borne	0
Réparation de conduite	0
Changement compteur (borne ou branchement)	44

4.4 OPERATION PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2019

Néant

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

5- RELATIONS AVEC LES ABONNES

5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

5.1.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

Pour la saison 2019, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 21 mars 2019 est de 0,007€/m3.

5.1.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers a également été uniformisé à l'ensemble du SID par délibération du 21 mars 2019 :

- 1 m³/h 72,47 € TTC
- 3 m³/h 93,18 € TTC
- 5 m³/h 124,23 € TTC
- 10 m³/h 207,05 € TTC
- 15 m³/h..... 353,50 € TTC
- 20 m³/h..... 505,00 € TTC
- 30 m³/h..... 656,50 € TTC

Le prix du m³ pour 2019 est de 0,125 € HT soit 0,131875 € TTC avec des minimums de facturation appliqués à chaque débit souscrit :

- pour les 1 m³/h et 3 m³/h..... 150 m³ minimum
- pour les 5 m³/h..... 300 m³ minimum
- pour les 10 m³/h..... 500 m³ minimum

Soit une facture de 108,29 €HT pour un compteur – 1 m³/h – 300 m³/an

5.1.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

Pour la saison 2019, le prix de vente a été fixé à (délibération du 21/03/2019):

Réseau Tricastin Gravitaire

Abonnement gravitaire	l/s	196.00 €
Abonnement Logis de Berre.....	l/s	208.00 €

Réseau Tricastin Pression

Part fixe

Abonnement 10 m ³ /h	u	99.00 €
Abonnement 20 m ³ /h	u	116.00 €
Abonnement 30 m ³ /h	u	150.00 €
Abonnement 100 m ³ /h	u	545.00 €

Part au m³.....0.095 €

Soit une facture de 405 € H.T. pour une prise - 7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha

Réseau Saint-Restitut

Part fixe

Abonnement à la surface...ha.....	204.00 €
Abonnement au débit...m ³ /h.....	8.50 €

Part au m³.....0.104 €

Soit une facture de 596.50 € H.T. pour une prise - 7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha

5.2 RELATIONS IRRIGANTS

5.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

Mise en service des réseaux :

- Tricastin pression : 10 avril
- Tricastin Gravitaire : 12 avril
- St Restitut : 2 avril

Problème de ressources :

Néant

Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Néant

Problèmes de fonctionnement d'ouvrages :

Néant

Arrêt des réseaux :

- Tricastin : 25 octobre
- St Restitut : 25 octobre

5.2.2 INFORMATIONS DES CLIENTS

Informations en bas de facture comportant :

- Les quotas 2019 : 4800 m³/ha
- La création du site Internet du SID

6- LES PROJETS DU TERRITOIRE

6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX TRICASTIN PRESSION ET ST RESTITUT

Maillage entre les réseaux du Tricastin Pression et de St Restitut sur la commune de St Paul 3 Châteaux afin de disposer d'un secours mutuel partiel en cas de disfonctionnement d'une station de production.

Ce projet n'a pas reçu à ce jour l'aval des délégués du territoire.

6.2 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN

Estimation sommaire du projet : 6.500 000 €

Ce projet n'a pas reçu à ce jour l'aval des délégués du territoire.

Ce projet vital pour le maintien de l'irrigation dans la plaine de la Garde Adhémar n'est pas financé à ce jour.

Ce projet est intégré dans le projet de territoire de HPR « Hauts de Provence Rhodannienne » dans le périmètre Drôme-Vaucluse.

7- DONNEES FINANCIERES

7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE

Ces données sont issues de la comptabilité analytique par territoire du SID

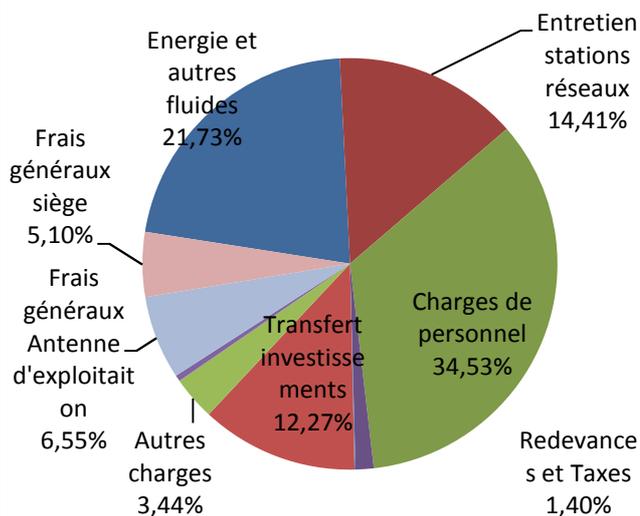
7.1.1 FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 448 930,66 €.

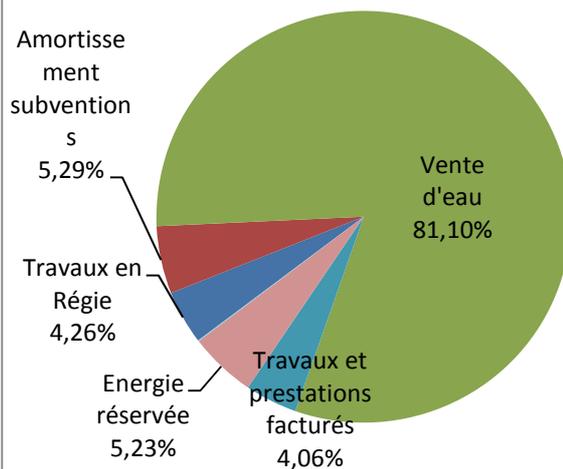
Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 470 618,05 €.

Soit un résultat de 21 687,39 € (5.68%).

2019 : Sud : Dépenses



2019 : Sud : Recettes



7.1.2 INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 101 185,62 €.

Le montant total des recettes d'investissement s'élève à 40 508,48 €.

Soit un résultat est de - 60 677,14 €.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

7.2 IMPAYES

Au 25/11/2019, les restes à recouvrer sont les suivants :

- exercice antérieurs	:	8 162,22 €
- exercice 2018 : 1 ^{ère} facture	:	1 047,78 €
- exercice 2018 : 2 ^{ème} facture	:	1 440,82 €
- exercice 2019	:	9 033,89

Soit un pourcentage d'impayés de 0,16% sur le réseau de St Restitut et de 3,22% sur le réseau du Tricastin.

7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

Annuité 2019 : 2 140,17 € se décomposant en :

- Intérêts : 422,18 €
- Remboursement du capital : 1 717,99 €

8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ces membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de

construire – permis de lotir – permis d’aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d’étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d’irrigation

- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d’irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d’ouvrage) et DICT : déclaration d’intention de commencement de travaux (à faire par l’entreprise de terrassement) auprès de l’Institut national de l’environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l’attention des communes sur les points suivants :

- le SID n’a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n’a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d’Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar – La Bâtie-Rolland etc....

9- MISE EN PLACE D’UN SITE WEB

Un site d’information du SID a été mis en place :

www.syndicat-irrigation-dromois.fr